



Mode d'emploi et entretien

Godets universels



Déclaration CE de conformité

Suivant Directive 2006/42/CE

Nous soussignés, SA2E, Les Ponts de Cé – MAINE ET LOIRE (49)

Déclarons que le présent matériel est conforme aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 2006/42/CE du 17 mai 2006 et par la norme Européenne NF EN 609-1



Type:

N°de série :

SA2E
19 Rue Joseph Cugnot
49130 LES PONTS DE CE- FRANCE

Tél : 02 41 66 01 94 / Fax : 02 41 66 01 99

Fait à le :

Signature : Christophe BATARDIERE, directeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB', is written over a light gray rectangular background.

2	Guide d'utilisation.....	7
2.1	Objet du document	7
2.2	Indications d'emplacement dans les consignes d'utilisation	7
2.3	Représentations utilisées.....	7
2.4	Présentation des consignes de sécurité	8
3	Consignes de sécurité de base	10
3.1	Mentions légales	10
3.2	Utilisation prévue	11
3.3	Mauvaise utilisation prévisible en connaissance de cause	12
3.4	Risques associés à la machine	13
3.5	Risques résiduels	14
3.6	Obligations de l'exploitant	14
3.7	Obligations du personnel	15
3.8	Qualification du personnel	16
3.9	Équipement de protection individuelle	16
3.10	Postes de travail personnel d'exploitation	16
3.11	Marquage de la machine	17
4	Description de la machine	18
4.1	Domaines d'application	18
4.2	Accessoires	18
4.3	Caractéristiques techniques du godet.....	20
5	Mise en service	22
5.1	Première mise en service	22
6	Utilisation et exploitation	23
6.1	Mise en route et arrêt de la machine	23
6.1.1	Avant la mise en route	23
6.1.2	Mise en route du véhicule	24
6.1.3	Arrêt du véhicule	24
6.2	Procédures en cas d'urgence	24
6.2.1	Immobilisation en cas d'urgence	24
6.2.2	Arrêt en cas d'urgence	24
6.3	Conduite - circulation routière	25
6.4	Dépose du godet	26
7	Entretien et maintenance	27
7.1	Services à la clientèle	27
7.2	Maintenance d'exploitation	27
7.2.1	Vérification des dispositifs de sécurité	28
7.2.2	Nettoyage du godet	28

7.3	Aide en cas de pannes	28
8	Pièces de rechange et d'usure	31
8.1	Liste des pièces de rechange	31
9	Index	32

Déclarez votre garantie en ligne sur

www.EUROFARM.fr



2 Guide d'utilisation

2.1 Objet du document

Le présent guide d'utilisation

- décrit le fonctionnement, l'exploitation et la maintenance du godet,
- fournit des informations importantes pour une utilisation sûre et efficace du système.

2.2 Indications d'emplacement dans les consignes d'utilisation

Toutes les indications de direction et d'emplacement dans le présent guide renvoient au poste de travail de l'opérateur.

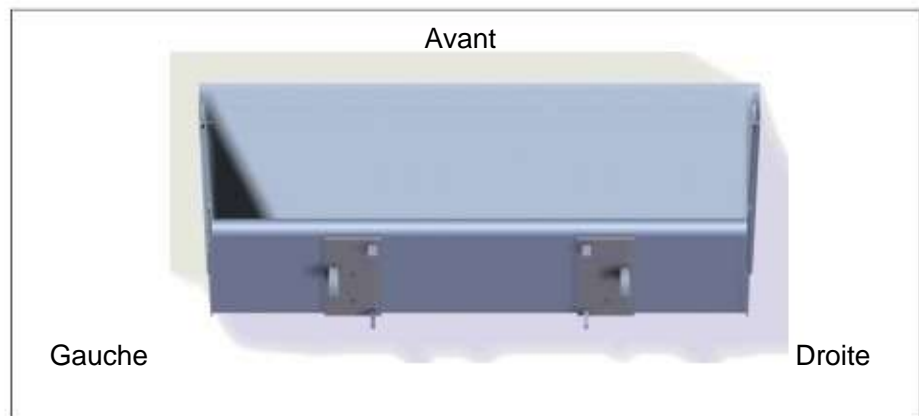


Figure 1 : Indications d'emplacement dans la documentation

2.3 Représentations utilisées

Consignes et réactions du système

Les actions à entreprendre par l'opérateur sont présentées sous forme de liste numérotée. La séquence des actions doit être respectée. Les réactions du système suite à l'action de l'opérateur sont signalées par une flèche. Exemple :

1. Action de l'opérateur étape 1
→ Réaction du système suite à l'action 1 de l'opérateur

Énumérations

Les énumérations sans séquence impérative sont présentées sous forme de liste à puces. Exemple :

- Point 1
- Point 2

2.4 Présentation des consignes de sécurité

Les consignes de sécurité sont signalées par un pictogramme et un mot-clé. Le mot-clé indique la gravité du risque éventuel.



DANGER

Risque imminent qui met en danger la vie et la santé des personnes (blessures graves ou la mort).

ATTENTION

Risque potentiel qui met en danger la vie et la santé des personnes (blessures graves ou la mort).

AVERTISSEMENT

Situation potentiellement dangereuse (blessures légères ou dommages matériels)



INFORMATION

Conseils d'utilisation et autres informations utiles.



IMPORTANT

Obligation d'adopter une manière particulière d'agir ou d'entreprendre une action permettant une utilisation sûre du système.

Mise en garde contre des risques spécifiques



Risque de blessures à la



Risque lié à une charge

3 Consignes de sécurité de base



INFORMATIONS DE BASE IMPORTANTES

- Respectez toujours une distance de sécurité minimale de 5 m.
- Demandez aux autres personnes présentes de quitter la zone dangereuse
 - Ne passez jamais sous une charge suspendue !
 - Lorsque vous fixez le godet, ne vous tenez jamais entre le tracteur et le godet.
 - Utilisez uniquement le godet universel lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont bien en place et opérationnels
 - Réparez uniquement le godet adapté aux lourdes charges si vous possédez les qualifications nécessaires.
 - Utilisez uniquement le godet universel lorsque votre état mental est normal, jamais sous l'influence de l'alcool ou de drogues

3.1 Mentions légales

- Au moment de la livraison du godet adapté aux lourdes charges, vérifiez immédiatement que le système est complet et en bon état. Déposez toute réclamation auprès de l'expéditeur, certifiez-la sur les documents de livraison et avisez l'usine dans les 14 jours (voir livraison)
- Le constructeur est responsable des défauts techniques. Le propriétaire est responsable des défauts liés à une mauvaise utilisation. La période de garantie à partir de la livraison par l'usine est de 1 an.
 - La garantie couvre, à notre discrétion, la réparation ou le remplacement de la pièce défectueuse sans frais depuis l'usine ou le centre de distribution. Toute demande de compensation (p. ex., à la suite de pertes ou de perturbations de la production) est expressément exclue.

- La garantie est nulle et non avenue si le système a été modifié, en y intégrant des pièces d'autres fournisseurs et à notre insu, sans notre consentement préalable, en particulier si des modifications inappropriées y ont été apportées.
- La garantie est nulle et non avenue après la constatation d'un défaut et que celui-ci n'a pas été immédiatement éliminé totalement et dans les règles de l'art. Les réparations, qui sont liées à l'utilisation, nécessitent notre accord préalable, sous réserve que le droit au remboursement intégral ou partiel des frais encourus puisse être établi.
- Toute responsabilité est exclue en cas de dommages liés au dépassement des performances admissibles et de la vitesse de transport du godet. L'usure normale et les dommages liés à la négligence ou une mauvaise utilisation du système, ainsi que les dommages résultant du stockage ou dus à la corrosion ne sont soumis à aucune garantie.
- En ce qui concerne les pièces que nous n'avons pas fabriquées, nous transférons la garantie prévue par le fabricant.
- Les pièces du système, qui font l'objet de réclamations dans le cadre de la garantie, doivent être envoyées immédiatement à notre adresse à Kastl afin que nous puissions analyser les matériaux ou déterminer les dommages. La propriété nous en revient en cas de remplacement. En outre, les dispositions légales de la garantie s'appliquent au godet Fliegl adapté aux lourdes charges.

3.2 Utilisation prévue

Excavation, pelletage et transport de matériaux en vrac.

L'utilisation prévue couvre également :

- le respect de toutes les indications des présentes consignes d'utilisation,
- le respect du calendrier des tâches d'inspection et d'entretien,

- l'utilisation exclusive de pièces d'origine.



IMPORTANT

Utilisez exclusivement le godet adapté aux lourdes charges conformément aux spécifications et dans des conditions de sécurité optimales !

C'est uniquement dans ces conditions que la sécurité d'utilisation du godet est garantie !

3.3 Mauvaise utilisation prévisible en connaissance de cause

Une utilisation autre que celle définie dans « Utilisation prévue » ou qui dépasse le cadre de ce qui est prévu est considérée comme non conforme !

En ce qui les dommages liés à une utilisation non prévue :

- la responsabilité incombe entièrement à l'utilisateur,
- le fabricant décline toute responsabilité.



INFORMATION

Une utilisation non conforme présente des risques potentiels. Les utilisations non conformes sont par exemple :

- travaux de poussée ou de percussion.
- dépassement des valeurs techniques définies pour l'utilisation normale,
- le levage et le transport de personnes

Conversions ou modifications

Toute obligation et garantie du constructeur est nulle et non avenue en cas de conversions et modifications non autorisées du système. Ceci s'applique également au soudage des éléments porteurs.

N'apportez donc aucune modification ou n'ajoutez aucun accessoire au système sans le consentement et l'autorisation par écrit du constructeur.

Pièces de rechanges, d'usure et éléments matériels supplémentaires

L'utilisation de pièces de rechange et d'usure produites par d'autres fabricants peut présenter des risques. Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le constructeur.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou d'éléments matériels supplémentaires qu'il n'a pas approuvés.

3.4 Risques associés à la machine

L'utilisation du godet universel peut entraîner des préjudices et présenter des risques pour

- l'intégrité physique et la vie de l'opérateur ou de tiers,
- le godet lui-même,
- d'autres biens matériels.

La base de l'utilisation sûre et l'exploitation sans problème de ce godet réside dans la connaissance des consignes de sécurité et d'utilisation du présent guide.



IMPORTANT

Le guide d'utilisation doit toujours être conservé sur le site d'utilisation du godet ! Le guide d'utilisation doit toujours être accessible aux opérateurs et aux membres du personnel de maintenance.

Par ailleurs, les réglementations suivantes doivent être respectées :

Réglementations générales et locales en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement.

3.5 Risques résiduels



ATTENTION

Le godet universel est construit selon l'état actuel de la technique et les règles de sécurité reconnues.



DANGER !

La présence d'énergie mécanique, pneumatique et électrique résiduelle sur la machine, ainsi que la pression dans les cylindres et soupapes après utilisation du système pour l'arrêter en cas d'urgence ou après l'arrêt de la machine doivent être prises en compte !

L'opérateur doit prendre des mesures correspondantes en plus de celles prévues par le constructeur contre les risques que présente l'énergie résiduelle. Le personnel doit être informé de ces risques et des mesures à prendre au cours de la formation.

3.6 Obligations de l'exploitant

Le godet universel a été conçu et construit en tenant compte d'une analyse des risques et après avoir sélectionné soigneusement les normes harmonisées à respecter et d'autres spécifications techniques. Il correspond donc à l'état actuel de la technique et permet de garantir une sécurité maximale. Cette sécurité peut uniquement être atteinte dans la pratique si toutes les mesures nécessaires sont prises. Il relève de l'obligation de vigilance de l'exploitant de la machine de planifier ces mesures et de contrôler leur mise en œuvre.

L'exploitant doit s'assurer en particulier que :



- Le système est toujours utilisé correctement
- Le système est en parfait état de fonctionnement.
- L'exploitant doit également vérifier régulièrement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Les équipements de protection individuelle requis pour le personnel d'exploitation, de maintenance et les réparateurs sont disponibles et utilisés.
- Le guide d'utilisation est toujours lisible et complet et disponible sur le site d'utilisation de la machine.
- Seuls les membres du personnel dûment qualifiés et autorisés utilisent, entretiennent et réparent la machine.
- Ces membres du personnel sont régulièrement formés dans le domaine de la sécurité sur le lieu de travail et de la protection de l'environnement. Ils doivent également connaître le guide d'utilisation et en particulier les consignes de sécurité qu'il contient.
- Toutes les consignes de sécurité et mises en garde fixées sur la machine ne doivent pas être retirées et doivent rester lisibles.

L'exploitant s'engage à laisser uniquement utiliser le godet par des personnes, qui

- connaissent les consignes de base relatives à la sécurité sur le lieu de travail et à la prévention des accidents
- sont formées pour travailler sur la machine,
- ont lu et compris le présent guide d'utilisation.

Les exigences de la directive CE sur l'utilisation d'équipements 2007/30/CE doivent être respectées.

3.7 Obligations du personnel

Toutes les personnes, qui sont autorisées à travailler sur le godet, s'engagent, avant le début des travaux à :

- respecter les consignes de base relatives à la sécurité sur le lieu de travail et à la prévention des accidents,
- lire et à respecter le chapitre sur la sécurité et les consignes de sécurité du présent guide d'utilisation.

Les questions ouvertes doivent être adressées au constructeur, voir page 5.

3.8 Qualification du personnel

Personnes	Personnel spécialement formé	Personnel d'exploitation formé	Personnes formées avec une formation spécialisée (mécanique/électrotechnique)
Transport	X	X	--
Mise en service	X	X	--
Recherche et élimination des pannes	--	--	X
Installation, équipements	--	X	X
Exploitation	--	X	--
Maintenance	--	X	X
Recherche et élimination des pannes	X	--	X
Destruction/recyclage	X	--	--

Légende : X autorisé -- non autorisé

3.9 Équipement de protection individuelle

L'exploitant doit fournir l'équipement de protection individuelle suivant.

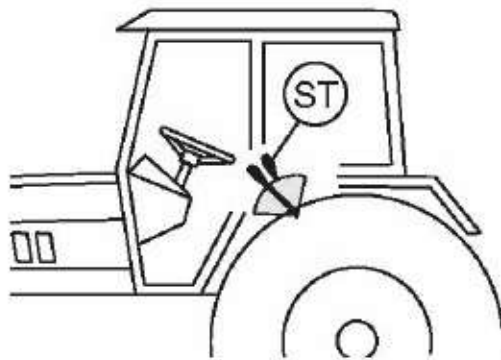
- Gants de protection
- Chaussures de sécurité

3.10 Postes de travail personnel d'exploitation

La machine est exclusivement prévue pour être utilisée par une seule personne.

La distance de sécurité est de 5 m lorsque d'autres personnes sont présentes sur le site d'utilisation.

Le godet est utilisé exclusivement depuis le siège du véhicule sur lequel il est monté à l'aide du système hydraulique embarqué.





3.11 Marquage de la machine

Respectez toutes les mises en garde et

- consignes de sécurité fixées sur le godet,
- autres marquages, comme le sens de rotation ou de déplacement.

Les marquages suivants se trouvent également sur le godet :

  Kastl Tel: 08671 / 9600-0 Töging Tel: 08631 / 307-0 Fabr.-Nr. SGS27 12 Schwergutschaufel - Euronorm verzinkt 1200 mm	<p>Marquage CE Indique la conformité aux directives applicables de l'UE</p> <ul style="list-style-type: none">• relative au produit et• qui exigent un marquage CE. <p>Plaque signalétique pour l'identification spécifique de la machine</p> <p>SGS : Godet universel 27 : Quantité produite au cours de l'année suivante 12 : 2012</p>
---	---

4 Description de la machine

Ce chapitre donne une vue d'ensemble complète de la structure et de la fonction de la machine. Lisez-le, si possible près de la machine. Vous pouvez ainsi mieux connaître la machine.

4.1 Domaines d'application

Excavation, pelletage et transport de matériaux en vrac.

4.2 Accessoires

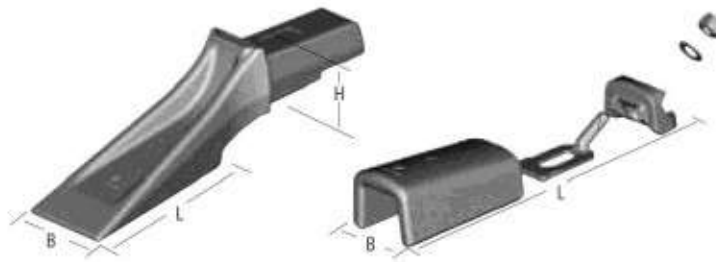
Le godet peut être équipé des accessoires suivants :

Dents à gravier Lehnhoff

Type	Numéro de pièce	Accessoire
Dents à gravier Lehnhoff, Type 404, 3 pièces, Longueur 60 mm	SGSFLM900006 SGSFLM900007	En vrac Monté
Dents à gravier Lehnhoff, Type 400, 3 pièces, Longueur 90 mm	SGSFLM900004 SGSFLM900003	En vrac Monté
Dents à gravier Lehnhoff, Type 411, 3 pièces, Longueur 115 mm	SGSFLM900005 SGSFLM900008	En vrac Monté



Godet universel



Dent monobloc auto-affûtée - est insérée dans le manchon à souder sur la lame et avec le capuchon et la sécurité fixée sur le godet lisse ou au bas du godet par affleurement avec le dessous de la lame

Réf. LH	L	l	l1	H
404	60	50	30	32
400	90	50	34	34
411	115	65	34	34

Type	Numéro de pièce	Accessoire
Dents à gravier, vissées (quantité selon la largeur du godet)	SGSFLM900001	En vrac
	SGSFLM000801	Monté



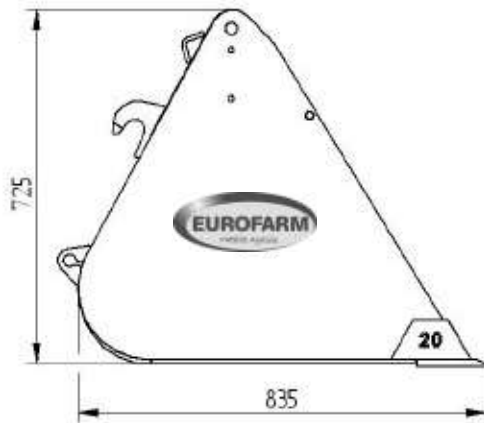
4.3 Caractéristiques techniques du godet

Largeur :	1200 mm
Capacité env.	0,55 m ³
Poids :	env. 160 kg
<hr/>	
Largeur :	1500 mm
Capacité env.	0,65 m ³
Poids :	env. 190 kg
<hr/>	
Largeur :	1800 mm
Capacité env.	0,75 m ³
Poids :	env. 210 kg
<hr/>	
Largeur :	2000 mm
Capacité env.	0,80 m ³
Poids :	env. 230 kg
<hr/>	
Largeur :	2200 mm
Capacité env.	0,85 m ³
Poids :	env. 260 kg
<hr/>	
Largeur :	2400 mm
Capacité env.	0,95 m ³
Poids :	env. 280 kg
<hr/>	
Largeur :	2600 mm
Capacité env.	1,05 m ³
Poids :	env. 310 kg
<hr/>	
Largeur :	2800 mm
Capacité env.	1,15 m ³

Godet universel

Poids :

env. 340 kg



La hauteur et la longueur s'appliquent à tous les godets

5 Mise en service



AFIN D'ÉVITER DES DOMMAGES À L'ÉQUIPEMENT OU DES BLESSURES MORTELLES À LA MISE EN SERVICE DE LA MACHINE, LES POINTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS À LA LETTRE :

- La machine doit uniquement être mise en service par des personnes qualifiées en respectant les consignes de sécurité
- Avant la première mise en route, vérifiez si tous les outils et pièces étrangères ont été retirés de la machine
- Activez tous les dispositifs de sécurité du système hydraulique embarqué de votre véhicule avant la mise en service.
- Lisez également le chapitre « Consignes de sécurité de base »

5.1 Première mise en service



AVANT DE COMMENCER À UTILISER LE GODET, ASSUREZ-VOUS EN PARTICULIER QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA ZONE DANGEREUSE !

ASSUREZ-VOUS QUE LA PUISSANCE DE LEVAGE DU VÉHICULE CORRESPOND AU GODET ADAPTE AUX LOURDES CHARGES

- Fixez le godet sur le tracteur et assurez-vous que les boulons de verrouillage sont verrouillés
- Assurez-vous que toutes les personnes présentes se trouvent en dehors de la zone dangereuse
- Effectuez une tâche de contrôle à vide avec le véhicule sur lequel le godet est monté.

6 Utilisation et exploitation



AFIN D'ÉVITER DES DOMMAGES À L'ÉQUIPEMENT OU DES BLESSURES MORTELLES PENDANT L'UTILISATION DE LA MACHINE, LES POINTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS À LA LETTRE :

- La machine doit uniquement être utilisée aux fins prévues.
- Avant la mise en route de la machine, effectuez des contrôles de fonction sur les unités suivantes :
 - Fixation et verrouillage corrects du dispositif de fixation aux normes européennes
 - Assurez-vous que la puissance de levage du véhicule correspond au godet
 - Lisez le chapitre « Consignes de sécurité de base »
L'espace disponible doit être suffisant pour les travaux de chargement à la ferme. Dans les champs, le tracteur nécessite un sol porteur, à la ferme, le sous-sol doit être stable.
 - Dirigez-vous toujours en ligne droite dans le matériau à charger
 - Avant l'utilisation de la machine, informez-vous de la procédure à suivre en cas d'incidents.
En cas d'urgence, arrêtez immédiatement le véhicule tracteur

6.1 Mise en route et arrêt de la machine

6.1.1 Avant la mise en route

IMPORTANT



- Demandez aux personnes non autorisées de quitter la zone dangereuse
- Procédez à une inspection visuelle de l'ensemble du godet et des outils

- Contrôlez le niveau de remplissage des lubrifiants et des adjuvants.
- Déverrouillez tous les dispositifs pour permettre l'arrêt en cas d'urgence

6.1.2 Mise en route du véhicule

Mettez en route votre véhicule comme d'habitude

→ Le véhicule est prêt à être utilisé

6.1.3 Arrêt du véhicule

Arrêtez le véhicule et empêchez toute mise en service non autorisée en retirant la clé de contact

→ Le véhicule est arrêté

6.2 Procédures en cas d'urgence

Une procédure en cas d'urgence comprend ponctuellement ou combine :

- une immobilisation en cas d'urgence
- un arrêt

6.2.1 Immobilisation en cas d'urgence

Une procédure en cas d'urgence, qui permet d'arrêter un processus ou un mouvement, qui présente un risque.
L'arrêt du véhicule inhibe la fonction de levage.

6.2.2 Arrêt en cas d'urgence

Une procédure en cas d'urgence qui permet de couper l'alimentation hydraulique d'une partie ou de l'ensemble d'un système en présence d'un risque.
Le système permet à la fois un arrêt contrôlé du tracteur, ainsi qu'un arrêt immédiat en cas d'urgence.

Godet universel

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'arrêt d'urgence, tous les entraînements et alimentations électriques sont arrêtés immédiatement.



IMPORTANT

Avant la remise en route du véhicule après une immobilisation en cas d'urgence

- Déterminez l'origine de l'immobilisation à la suite de l'arrêt d'urgence
- Éliminez le risque.

1. Assurez-vous encore une fois que tous les risques ont été éliminés.
2. Vérifiez les outils. Certains outils, qui au moment de l'immobilisation étaient actifs, peuvent avoir été endommagés après l'arrêt d'urgence
3. Utilisez le véhicule pour remettre le godet en position initiale

Vous pouvez alors reprendre le cours de fonctionnement normal.

6.3 Conduite - circulation routière

- La vitesse du véhicule doit toujours être adaptée aux conditions de l'environnement
- Lorsque vous conduisez en montagne ou dans des vallées, évitez de rouler en travers des pentes ou d'aborder brutalement un virage. Lorsque vous abordez un virage, vous devez débloquer le différentiel. Ne jamais débrayer et changer de vitesse en pente !
- Ne pas faire marche arrière avec le tracteur lorsque la charge et la position du chargement sont maximales.
- Pousser et amasser en descente, si possible charger dans la vallée, ne jamais traverser une pente avec les bras relevés, dans certaines circonstances augmenter l'empattement du tracteur à l'arrière, à l'avant également en cas d'essieu réglable ne pas utiliser l'empattement normal

- Avant d'entamer une descente, rétrogradez !
- La vitesse maximale sur route avec le bras articulé de chargement est de 25 km/h et de 6 km/h au cours des tâches de chargement.
- Respecter la pression de gonflage recommandée sur les roues avant au cours des tâches de chargement !
- Fixer les dispositifs conformément aux instructions. Les équipements auxiliaires et le poids du ballast ont une incidence sur la maniabilité, le changement de direction et la capacité de freinage. Vous devez donc veiller à ce que les changements de direction et la capacité de freinage soient suffisants !
- Ne jamais rouler avec un outil chargé sur les voies publiques !

Avant de commencer à rouler sur les voies publiques, il faut que :

- Le godet soit vide,
- Les commandes du système hydraulique du tracteur soient verrouillées.

Respectez toujours la longueur totale de votre véhicule et le code de la route !

6.4 Dépose du godet

- Le godet doit être déposé et retiré manuellement du dispositif de fixation aux normes européennes en desserrant les points de fixation.

7 Entretien et maintenance



ATTENTION

Vous devez vérifier l'absence de dommages sur le godet après chaque utilisation

Vous trouverez ci-après des informations relatives au dépannage et à l'entretien du godet. Un entretien régulier conforme au plan de maintenance est une condition sine qua non pour permettre une utilisation efficace du godet.

7.1 Services à la clientèle

Fliegl Agro-Center GmbH

Maierhof 1

D-84556 Kastl

Téléphone : 0049 (0)8671-9600

Télécopie : 0049 (0)8671-960071

Courriel : info@agro-center.de

7.2 Maintenance d'exploitation

La maintenance d'exploitation permet d'assurer un déroulement harmonieux et efficace de la production. Les opérateurs peuvent effectuer ces opérations après une formation appropriée.

Activités	Intervalle de maintenance
Vérifiez les dispositifs de sécurité	Avant la mise en service
Nettoyez le godet	En cas de contamination grave
Resserrez les vis	Après 5 heures, puis après 100 heures



INFORMATION

Certaines des opérations ci-dessus sont fortement tributaires de l'utilisation et des conditions environnementales.

Les cycles ci-dessus représentent les spécifications minimales. Dans certains cas, des cycles de maintenance différents sont possibles.

Dans ce cas :

- Corrigez les informations dans le présent guide d'utilisation,
- Informez le personnel d'exploitation en conséquence.

7.2.1 Vérification des dispositifs de sécurité



IMPORTANT

Tous les dispositifs prévus pour l'immobilisation en cas d'arrêt d'urgence doivent être testés individuellement et séparément.

Lorsque les dispositifs de sécurité de la machine sont défectueux, immobilisez immédiatement la machine et assurez-vous qu'elle ne peut pas être remise en route.

7.2.2 Nettoyage du godet

- Nettoyez uniquement le godet à l'eau
- Pulvérisez de l'huile biologique sur le godet une fois par an

7.3 Aide en cas de pannes

- Éliminez le défaut uniquement si vous avez les qualifications requises.
 - Assurez-vous que le godet ne peut pas être remis en route par inadvertance, en mettant le véhicule d'exploitation hors service, en retirant la clé de contact et en la rangeant dans un lieu sûr ou en déposant auparavant le godet.
 - Faites toujours constater l'arrêt de sécurité de la machine par une deuxième personne
 - Sécurisez la zone d'action des pièces mobiles de la machine

Resserrez impérativement toutes les vis de fixation après 5 heures de fonctionnement ! Vérifiez après 100 heures de fonctionnement si les raccords à vis sont bien serrés et resserrez-les, le cas échéant.
(Le non respect de ces consignes risque de provoquer des dommages au tracteur et au chargeur, parce que les chocs et forces de traction changeantes au cours de l'utilisation du chargeur provoquent le tassement des raccords à vis).

Liste des vis										
Force de serrage et couple de serrage pour vis filetées										
Dimensions	Force de serrage (kN)					Couple de serrage (Nm)				
Classe de fermeté	4.6	5.6	8.8	10.0	12.0	4.6	5.6	8.8	10.0	12.0
M 4x0,70	1,29	1,71	3,9	5,7	6,7	1,02	1,37	3,0	4,4	5,1
M 5x0,80	2,1	2,79	6,4	9,3	10,9	2,0	2,7	5,9	8,7	10
M 6x1,00	2,96	3,94	9,0	13,2	15,4	3,5	4,6	10,0	15,0	18,0
M 8x1,25	5,42	7,23	16,5	24,2	28,5	8,4	11,0	25,0	36,0	43,0
M 10x1,50	8,64	11,5	26,0	38,5	45,0	17,0	22,0	49,0	72,0	84,0
M 12x1,75	12,6	16,8	38,5	56,0	66,0	29,0	39,0	85,0	125,0	145,0
M 14x2,00	17,3	23,1	53,0	77,0	90,0	46,0	62,0	135,0	200,0	235,0
M 16x2,00	23,8	31,7	72,0	106,0	124,0	71,0	95,0	210,0	310,0	365,0
M 18x2,50	28,9	38,6	91,0	129,0	151,0	97,0	130,0	300,0	430,0	500,0
M 20x2,50	37,2	49,6	117,0	166,0	194,0	138,0	184,0	425,0	610,0	710,0
M 22x2,50	46,5	62,0	146,0	208,0	243,0	186,0	250,0	580,0	830,0	970,0
M 24x3,00	53,6	71,4	168,0	239,0	280,0	235,0	315,0	730,0	1050,0	1220,0
M 27x3,00	70,6	94,1	221,0	315,0	370,0	350,0	470,0	1100,0	1550,0	1800,0
M 30x3,50	85,7	114,5	270,0	385,0	450,0	475,0	635,0	1450,0	2100,0	2450,0
M 33x3,50	107,0	142,5	335,0	480,0	560,0	645,0	865,0	2000,0	2800,0	3400,0
M 36x4,00	125,5	167,5	395,0	560,0	680,0	1080,0	1440,0	2600,0	3700,0	4300,0
M 39x4,00	151,0	201,0	475,0	670,0	790,0	1330,0	1780,0	3400,0	4800,0	5600,0

Dimensions	Force de serrage (kN)			Couple de serrage (Nm)		
Classe de fermeté	8.8	10.9	12.9	8.8	10.9	12.9
M 8 x 1,00	18,1	26,5	31,0	27,0	40,0	47,0
M 10 x 1,25	28,5	41,5	48,5	54,0	79,0	93,0
M 12 x 1,25	43,0	64,0	74,0	96,0	140,0	165,0
M 12 x 1,50	40,5	60,0	70,0	92,0	135,0	155,0
M 14 x 1,50	58,0	86,0	100,0	150,0	220,0	260,0
M 16 x 1,50	79,0	116,0	136,0	230,0	340,0	290,0
M 18 x 1,50	106,0	152,0	177,0	350,0	490,0	580,0
M 20 x 1,50	134,0	191,0	224,0	480,0	690,0	800,0
M 22 x 1,50	166,0	236,0	275,0	640,0	920,0	1070,0
M 24 x 2,00	189,0	270,0	315,0	810,0	1160,0	1350,0
M 27 x 2,00	245,0	350,0	410,0	1190,0	1700,0	2000,0
M 30 x 2,00	309,0	440,0	515,0	1610,0	2300,0	2690,0

9 Index

A		M	
À propos de	5	Marquage de la machine	17
Accessoires	19	Mise en route et arrêt de la machine	25
Aide en cas de pannes	30	Mise en service.....	24
C		P	
Caractéristiques techniques	22	Personnel	
Consignes de sécurité		Qualifications	16
de base	10	Personnel d'exploitation	
Constructeur	5	Postes de travail	17
D		Pièces de rechange et d'usure	33
Description de la machine	19	Première mise en service	24
Domaines d'application	19	R	
E		Risques	13
Entretien et maintenance	29	Risques résiduels	14
Équipement de protection		S	
individuelle	16	Services à la clientèle	29
G		U	
Guide d'utilisation	7	Utilisation	
I		prévue	11
Identification	5	Utilisation et exploitation	25